

NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : ENTENTE SUR LA BAISSÉ DU PRIX DE PORCS

Le jeudi 31 mars s'est conclue une entente entre les Éleveurs de porcs du Québec et Olymel autorisant une diminution temporaire du prix des porcs afin d'éviter des baisses importantes des achats de tous les abattoirs au Québec. À compter de lundi 4 avril, le prix du porc québécois sera réduit de 40 \$/100 kg, ce qui entraînerait une contraction de 20 % des profits pour une ferme porcine typique au Québec.

Les Éleveurs ont précisé que cette réduction du prix des porcs ne change rien de la formule de prix établie par la Convention de mise en marché des porcs en cours.

Rappelons que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) avait autorisé, dans son arrêt du 3 février, Olymel à poursuivre son plan de réduction d'achats de porcs québécois à partir du 28 février, soit 530 têtes par année.

Sources : Flash et TVA nouvelles, 1^{er} avril, Radio-Canada, 4 févr. et RMAAQ, 3 févr. 2022